



"Au festival « Détours de babel », c'était sensationnel" !

Partage & Découverte

Édito

Chères amies, chers amis,

Ils se sont installés en arc de cercle dans le hall de Babel Saint Bruno. Une trentaine d'accueillis, hommes et femmes, que nous avons conviés aujourd'hui pour leur parler de la loi asile et immigration votée le 26 janvier 2024.

C'est un exercice que nous avons déjà fait en décembre 2023 sur le projet de loi et, précédemment, à l'occasion de débats sur d'autres sujets comme la laïcité ou la liberté d'expression. Ce soir, la version finale de la loi les concerne de très près.

Quelques-uns sont demandeurs d'asile mais beaucoup sont ou seront demandeurs de titres de séjour. Cette loi est pour eux très difficile à comprendre et, ils le savent, pleine de menaces. L'exposé commence par la situation à la Préfecture qui vient d'annoncer que tout accueil ne pourra se faire désormais que sur rendez-vous. Ça commence bien !

La suite est consacrée aux principaux articles qui ont été censurés par le Conseil Constitutionnel. Ce sont hélas les rares points positifs de l'exposé mais il est utile de leur rappeler que de nombreuses dispositions ont été supprimées et que cette loi ne touchera pas non plus à l'Aide Médicale d'Etat (l'AME). Vient ensuite la description des sujets majeurs qui figurent dans le texte final.

D'abord les niveaux de connaissance du français qui vont être plus élevés pour obtenir un titre de séjour pluriannuel ou une carte de résident ou la naturalisation.

Ensuite les nouvelles dispositions annoncées pour les métiers en tension. Comment comprendre qu'il faudrait fournir 12 bulletins de salaire quand on

n'a pas le droit de travailler ? Comment ne pas mettre en danger celui ou celle qui a prêté son nom pour leur permettre de travailler ?

Les titres de séjour d'un an renouvelables pas plus de 3 fois. Que se passera-t-il ensuite ?

Les OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) qui pourront être exécutoires pendant une durée de 1 à 3 ans et les IRTF (Interdictions de Retour sur le Territoire Français) jusqu'à 5 ans.

Ils essaient de comprendre, posent des questions, écoutent attentivement les explications. Toutes ces nouvelles mesures sont techniques. Comment vont-ils défendre leur situation personnelle face à toutes ces nouvelles contraintes ?

Nous manquons de mots pour les rassurer si ce n'est que parfois les textes ne sont pas appliqués dans leur intégralité. Ce qui comptera, ce seront les mesures réellement mises en application. Il n'empêche, la réunion se termine dans un climat de pessimisme général. Ils nous remercient pour notre aide et nos efforts pour leur expliquer ce langage obscur.

Nous les quittons en ressentant une sorte de gêne, un malaise, après l'exposé des mesures qui vont être prises par notre pays où transpirent la méfiance et le rejet des étrangers. Cette réunion nous fait réaliser la portée de cette nouvelle loi. Nous avons pu la lire sur leur visage car c'est eux qui vont subir les nouvelles difficultés qu'elle va générer. Plus que jamais, notre soutien leur sera nécessaire et l'APARDAP sera présente à leur côté.

Pierre Michaud
Président

A noter dans votre agenda

29/03/2024 à 17h30 | AG Apardap. Salle de conférence de la Maison des Associations

12/04/2024 à 18h30 | Nouveau parrainage en la Mairie de Saint Egrève !

Changement de date

02/04/2024 à 17h30 | Rencontre autour de la loi Asile et Immigration organisée par l'Apardap

Informations

Rencontre autour de la loi Asile et Immigration

L'Apardap organise une rencontre autour de la loi Asile et Immigration destinée en priorité aux bénévoles, accueillis et parrain/marraines. Les intervenants : Robert Seassau et Denis Hatzfeld accompagnent les accueillis pour l'accès à leurs droits juridiques et sociaux.

Jeudi 2 mai de 17h30 à 20h00

Salle de conférence de la MDA (Maison des associations)

6, rue Berthe de Boissieux | Grenoble

Au festival « Détours de babel », c'était sensationnel !

C'est la légende d'une photo postée sur whatsapp par Ben, un accueilli qui a suivi le voyage musical, toujours convivial et surprenant, proposé par le festival cet après-midi lors du "brunch" à Ste. Marie d'en Haut (Musée Dauphinois). Première étape, la superbe Chapelle baroque avec un trio « La litanie des cimes », puis direction le cloître pour voir et écouter une machine infernale autour de laquelle sont à l'œuvre 6 percussionnistes et une récitante : le métallophone. Dernière étape, la voix magnifique de Daphné Khritaras avec ses chants métissés de la mer Egée à l'Asie mineure. Durant ce voyage, les accueillis ont été à la fois déconcertés et admiratifs, amusés parfois ou dubitatifs, mais toujours à l'écoute et contents d'être venus.

Savez-vous que vous pourrez bientôt nous soutenir sur Lilo

Nos recherches internet génèrent de l'argent grâce aux liens sponsorisés et aux annonces présentes en haut de chaque page. Avec le [moteur de recherche français et solidaire Lilo](#), vous pouvez reprendre la main sur cet argent pour soutenir le projet de l'Apardap.

Nous avons déposé auprès de Lilo un projet qui a été accepté, une petite séance de webinaire et nous serons bientôt fins prêts pour mettre le projet sur le site de Lilo.

Vous pouvez d'ores et déjà aller sur Lilo, le principe est simple, une visite sur internet génère 1 goutte d'eau, vous cumulez les gouttes d'eau et dès que

notre projet sera mis sur le site, vous pourrez nous les verser contribuant ainsi gratuitement à participer au financement du projet.
Et en plus, Lilo vous aide à mieux protéger votre vie privée sur internet : il ne collecte pas les données !

Offre de formation pour apprendre le français en Isère

Compte tenu de l'importance que va prendre l'acquisition de la langue française pour les accueillis, il nous semble utile d'indiquer à tous les bénévoles, parrains et marraines où trouver l'information sur l'offre de formation existante en Isère.

[Sur le site "parlera.fr"](http://parlera.fr) du Centre Ressources Illettrisme, vous trouverez pour chaque département de la région les formations de tout type (alphabétisation, FLE, remise à niveau, etc.), les organismes dispensateurs, les modalités d'inscription ... On y trouve aussi les organismes qui proposent des certifications et leurs coûts.

"Ne me parlez pas de migration"

Mercredi 20 mars, à la Faïencerie la compagnie "Entres Autres" nous a éblouis avec son spectacle "Ne me parlez pas de migration" Poésie, musique, chanson, philosophie.

Plusieurs associations ont présenté leurs activités : ECLAT, AMG, 3amie et pour l'APARDAP Danièle Crépau et Sori ont pu parler et témoigner du parrainage.

Domage qu'il n'y eût pas beaucoup d'Apardapiens.

La salle était pleine et le montant du chapeau a été versé à l'association ECLAT qui était l'invitante de cette soirée

Christiane et Alain, bénévoles à l'Apardap

La Préfecture : « améliorer la qualité des services »

« A compter du 15 mars 2024, l'accueil des usagers sera possible **uniquement sur rendez-vous** pris préalablement sur le site internet. 70 % des usagers se présentent actuellement en préfecture et sous-préfectures sans rendez-vous pour des demandes d'information générale dont les renseignements sont disponibles sur le site de la Préfecture. Fort de ce constat, la préfecture fait évoluer son fonctionnement et ses modalités d'accueil des usagers pour un accueil exclusivement sur rendez-vous. En favorisant les démarches en ligne et en réduisant l'afflux d'usagers en préfecture et sous-préfectures, la prise en charge des dossiers se fera plus

réactive et ainsi améliorera les délais d'instruction.» Nous verrons à l'usage si l'objectif d'amélioration de la qualité des services préfectoraux est rempli.

<https://www.isere.gouv.fr/Outils/Informations-pratiques/Prefecture-de-l-Isere>

Le C2D, (Conseil de développement) de la Métropole, se saisit du projet de carte de citoyenneté métropolitaine

Sur notre territoire, c'est à l'occasion des 2 dernières "Rencontres de l'hospitalité", organisées par MI38 que le projet a émergé. Un groupe de travail du C2D animé par Camille Chretien et Paul Bron, s'en est saisi, l'année dernière. Le groupe a souhaité que ce projet de carte soit inclusif et inconditionnel. C'est à dire qu'il s'adresse à tous les habitants et usagers de la métropole qui peuvent valider une adresse ou un travail sur ce territoire.

Si ce genre de carte existe déjà dans plusieurs villes étrangères ainsi qu'à Paris et tout récemment Villeurbanne, (en projet à Lyon) il n'a jamais été mis en place dans une métropole, d'où une complexité nouvelle.

Cette carte favoriserait l'accès à des droits, des avantages et services métropolitains et témoignerait de notre appartenance à ce territoire. Pour les migrants, elle pourrait constituer un 1er "passeport local", (ouvrir un compte dans une banque, valider un ancrage local pour une assurance sportive, un papier provisoire pour la police...).

L'aspect citoyenneté de la carte, outre les informations qu'elle donnerait, concernerait des engagements associatifs, une participation à des consultations locales, des avis et préconisations, et toute action collective qu'elle susciterait...

Dans une 1ere étape nous avons voulu tester l'opportunité et l'intérêt d'une telle carte à partir de thématiques autour desquelles la Métro peut avoir une certaine maîtrise. Nous avons choisi la culture (y compris les bibliothèques) et le sport.

Nous engageons une phase de consultation et de concertation pour affiner le projet.

Des nouvelles d'Emmaüs Roya

Cédric Herrou, à l'origine de la reconnaissance du « principe de fraternité » en 2018, a été interpellé mercredi 20 mars alors qu'il circulait avec des bénévoles et des compagnons de sa communauté Emmaüs Roya dans les Alpes-Maritimes, avant d'annoncer quelques heures plus tard, qu'il était en

garde à vue pour « aide à la circulation irrégulière d'étrangers en France ». Il a été remis en liberté jeudi 21 mars sans poursuites, ont annoncé le militant et le parquet de Nice. [Lire le récit réalisé par des compagnons.](#)

Pour vous tenir informé de la vie de l'association, sur l'évolution des décisions prises par l'État, les administrations concernant les aspects juridiques et administratifs, comme ceux de la vie quotidienne, vous pouvez consulter [notre site](#) ou notre [page Facebook](#) que nous tenons à jour régulièrement.

A rectangular button with a white background and a decorative border of small black triangles. The text "Adhérer" is written in a bold, red, sans-serif font.A rectangular button with a white background and a decorative border of small black triangles. The text "Parrainer" is written in a bold, red, sans-serif font.A rectangular button with a white background and a decorative border of small black triangles. The text "Faire un don" is written in a bold, red, sans-serif font.

Pour nous contacter :

apardap@gmail.com

Tél : 09 51 93 48 18

This email was sent to [<<Email Address>>](#)

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Association APARDAP · 6, rue Berthe de Boissieux · Grenoble 38 000 · France

